

## Demande de passeport – Personne mineure

- Faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>
- Prendre rendez-vous en ligne sur <https://www.valdoingt.org> (rubrique prise de rdv en ligne)
- Le jour du rendez-vous, le responsable légal se présente avec la pré-demande et les pièces justificatives en fonction des situations ci-dessous. **La présence de l'enfant est obligatoire.**

1. Première demande de passeport    2. Renouvellement du passeport    3. Perte/vol du passeport

PIÈCES À FOURNIR	MA SITUATION		
	1	2	3
La pré-demande de passeport réalisée sur <a href="https://ants.gouv.fr">https://ants.gouv.fr</a>	✓	✓	✓
Une photo d'identité conforme, non découpée et de moins de 6 mois	✓	✓	✓
Un justificatif de domicile de moins d'un an au nom du représentant légal et en relation avec le logement (avis d'imposition, facture d'eau, gaz, téléphone...)	✓	✓	✓
Le passeport à renouveler		✓	
Tout document officiel avec photo, même périmé			✓
Déclaration de vol établie par le commissariat (la déclaration de perte se fait en mairie)			✓
CNI ou passeport en cours de validité du représentant légal présent lors de la démarche	✓	✓	✓
Timbre fiscal à <u>17 euros</u> (si moins de 15 ans) ou <u>42 euros</u> (si entre 15 et 18 ans), (à acheter en ligne ou en bureau de tabac)	✓	✓	✓

Dans les situations suivantes :

Garde alternée (avec deux domiciles)	Port d'un nom d'usage	Acquisition de la nationalité française
- Justificatif de domicile de moins d'un an des deux parents - Jugement de divorce - Carte d'identité du 2 <sup>ème</sup> parent	- Accord écrit des deux parents et copie de leur pièce d'identité - Accord écrit du mineur si + de 13 ans	- Déclaration d'acquisition de nationalité française - Titre d'identité républicain

## Demande de carte nationale d'identité (CNI) – Personne mineure

- Faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>
- Prendre rendez-vous en ligne sur <https://www.valdoingt.org> (rubrique prise de rdv en ligne)
- Le jour du rendez-vous, le représentant légal se présente avec la pré-demande et les pièces justificatives en fonction des situations ci-dessous. **La présence de l'enfant est obligatoire.**

1. Première demande de CNI    2. Renouvellement de la CNI    3. Perte/vol de la CNI

PIÈCES À FOURNIR	MA SITUATION		
	1	2	3
La pré-demande de carte nationale d'identité réalisée sur <a href="https://ants.gouv.fr">https://ants.gouv.fr</a>	✓	✓	✓
Une photo d'identité conforme, non découpée et de moins de 6 mois	✓	✓	✓
Un justificatif de domicile de moins d'un an au nom du représentant légal et en relation avec le logement (avis d'imposition, facture d'eau, gaz, téléphone...)	✓	✓	✓
La CNI à renouveler		✓	
Tout document officiel avec photo, même périmé			✓
Déclaration de vol établie par le commissariat (la déclaration de perte se fait en mairie)			✓
Carte d'identité ou passeport en cours de validité du représentant légal présent lors de la démarche	✓	✓	✓
Timbre fiscal à <u>25 euros</u> (à acheter en ligne ou en bureau de tabac)			✓

Dans les situations suivantes :

Garde alternée (avec deux domiciles)	Port d'un nom d'usage	Acquisition de la nationalité française
- Justificatif de domicile de - d'un an des deux parents - Jugement de divorce - Carte d'identité du 2 <sup>ème</sup> parent	- Accord écrit des deux parents et copie de leur pièce d'identité - Accord écrit du mineur si + de 13 ans	- Déclaration d'acquisition de nationalité française - Titre d'identité républicain

